

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation	
26/06/2020	
Date d'affichage	
26/06/2020	
Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	15
Votants	15

L'an deux mil vingt, le 30 juin à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MARTIN, Maire

Présents : MARTIN Jean-Claude, CARELLO Florence, PITTOLA Jean-Paul, MAUREL Jocelyne, FRAISSINET Didier, CARDEAU Isabelle, CASARA Lydie, DADDIO Valérie, FAVRE Killian, FRASCONI Stéphane, GAIDON Sandrine, HUTTIER Roland, LOZANO Michel, PILLARD Dolorès

Secrétaire de séance : CASARA Lydie

Délib162020

OBJET : Vote des taux des trois taxes locales de l'année 2020

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter les taux d'imposition cette année.

Les taux communaux restent constants :

- Taxe d'Habitation 12.52 %
- Taxe Foncière (bâti) 23.51%
- Taxe Foncière (non bâti) 67.98 %

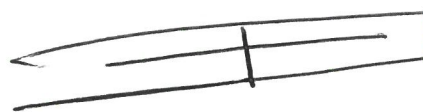
Ouï, l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

- Décide de ne pas augmenter les taux des trois taxes locales pour l'année 2020,
- Désigne Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires auprès de la préfecture et de la Trésorerie.

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire,




Jean-Claude MARTIN